

## T20 - Garantir le droit à la rémunération des Agents Immobiliers

Formation éligible dans le cadre de la Loi ALUR

### CONTACT

04 99 43 00 60

[formation.cdvolutif@gmail.com](mailto:formation.cdvolutif@gmail.com)

[www.cdformation.com](http://www.cdformation.com)

### \* STAGES Inter-Entreprises

Budget :

Durée :

Variable selon le niveau initial

### \* Dates et Lieux

Centre d'Agde

A définir

Centre de Béziers

A définir

Entrée / Sortie permanente

### \* OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la réglementation encadrant le droit à la rémunération de l'agent immobilier et de ses collaborateurs
- Connaître les dernières applications jurisprudentielles en la matière
- Sécuriser son droit à rémunération dans chaque situation

### \* PROGRAMME

#### I Garantir le droit à rémunération au stade du mandat

- Conclure un mandat valable
- Les particularités du mandat conclus hors établissement
- Conseils de rédaction
- Connaître les sanctions en cas de non-respect de ces obligations

#### II Garantir le droit à rémunération au stade de l'opération

- Prouver l'entremise de l'agent immobilier
- Au regard de la jurisprudence actuelle, est-ce que l'agent immobilier est privé de tout droit à rémunération en cas de mauvaise foi des clients ?
- Constaté l'engagement des parties dans un écrit
- Existe-t-il un moyen de garantir le versement des honoraires ?

### PUBLIC

Agents immobiliers  
Directeurs de succursales  
et plus généralement leurs  
collaborateurs

### NIVEAU REQUIS

Aucun

### METHODE PEDAGOGIQUE

Alternance entre théorie et  
pratique  
Formateur spécialisé en  
droit immobilier  
Formation à jour de toute  
réforme

CD Formation

166 rue Maurice Béjart - Parc Club de la Devèze - 34500 Béziers - 09.52.47.61.56

3 Impasse de Cordoue - Puits de So - 34300 Agde - 04.99.43.00.60

Déclaration d'activité sous le n° 91 34 07452 34 | Siret n° 521 087 312 00026